COVID-19

VACCINATION



TOUT PUBLIC

La Covid-19 continue de circuler

L'infection par la COVID-19 provoque dans la majorité des cas une infection bénigne. Elle peut toutefois **entraîner des complications graves, notamment chez les personnes les plus fragiles.**

La vaccination permet de réduire le risque de formes graves, d'hospitalisation et de décès.

La COVID-19 est une infection respiratoire provoquée par le virus SARS-CoV-2. Elle se transmet par voie aérienne lorsqu'une personne infectée parle, tousse ou éternue à proximité d'autres personnes. Une personne peut aussi se contaminer indirectement en touchant une surface souillée puis ses yeux, sa bouche ou son nez.

Symptômes

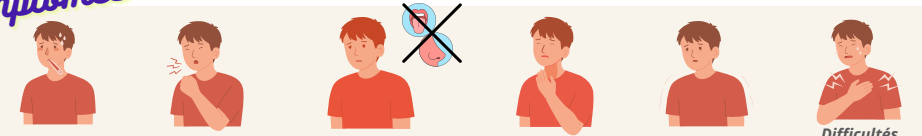

Se vacciner pour se protéger

- Réduire le risque de formes graves,
- Réduire le risque d'hospitalisation,
- Réduire le risque de décès,
- Contribuer à protéger les personnes les plus fragiles.

Pour qui ?

La vaccination est particulièrement recommandée pour :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- Les personnes immunodéprimées ;
- Les personnes atteintes de comorbidités *(cardiaques, respiratoires, psychiatriques, diabète, insuffisance rénale, obésité, cancers,...)* ;
- Les femmes enceintes ;
- Les personnes vivant en établissement médico-social ;
- Les personnes très à risque selon avis d'un professionnel de santé.

Elle est également recommandée :

- Aux personnes vivant dans l'entourage de personnes immunodéprimés ou vulnérables ;
- Aux professionnels de santé et aux professionnels accompagnant des personnes vulnérables.

OMEDIT Nouvelle-Aquitaine • Guadeloupe • Guyane
Mission Vaccination NA

Conception Mission Vaccination OMEDIT Nouvelle-Aquitaine - Ne pas jeter sur la voie publique

Vaccination :

Pour les personnes pour qui la vaccination est recommandée

1 dose à chaque automne

Dès 80 ans et pour les résidents d'EHPAD

2 doses par an, à l'automne et au printemps

À partir de 80 ans, un rappel est recommandé tous les 6 mois (au printemps puis à l'automne), car la protection diminue plus rapidement avec l'âge.

Professionnels habilités

Les vaccins peuvent être prescrits et administrés par un médecin, un pharmacien, une sage-femme ou un infirmier. Faites vérifier votre statut vaccinal au moins une fois par an par un professionnel de santé.

Co-administration

Les vaccinations contre la grippe et contre le COVID-19 peuvent être administrées le même jour.

Vaccination prise en charge à **100%**

Pour info

La circulation de la COVID-19 est toujours surveillée. En 2025-26, les indicateurs suivis ont augmenté mi-août et en septembre pour atteindre un pic juste avant le début de la saison hivernale. Une diminution a été observée à partir de début octobre pour atteindre des niveaux très faibles dès fin octobre.

Part de la COVID-19/suspicion de COVID-19 parmi les hospitalisations après passage aux urgences en France

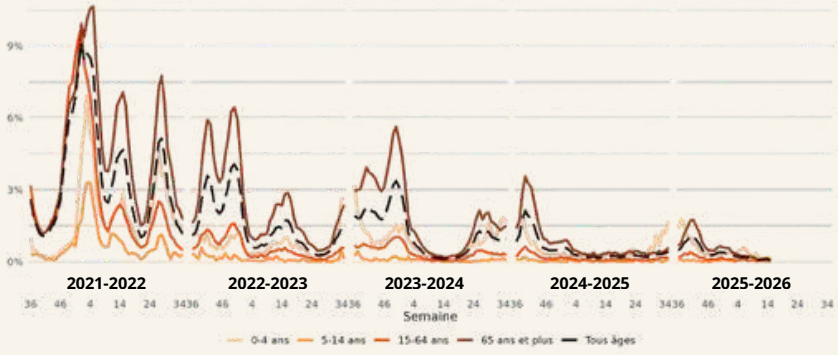

Source : réseau Oscour®, Santé Publique France

Pour en savoir +

Synthèses d'informations disponibles sur internet :

- **Vaccination-info-service version grand public :** page dédiée à la COVID-19;
- **Assurance maladie** : page dédiée à la COVID-19;
- **SantéBD** : les gestes à adopter en cas de contact avec la COVID-19 sous format FALC ;
- **Santé publique France** : Dossier thématique "COVID-19" ;
- **Boîtes à outils OMEDIT Mission Vaccination :** à consulter sur notre site internet : www.omedit-nag.fr